

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016

L'an deux mille seize, le vingt deux mars à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de sa Maire Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, à la Mairie d' Eygalayes.

**Membres présents** : Mme Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Agnès CLEMENT, Mme Marie-Laure MEIRONE, M. Kerouan LE ROUX.

**Autres présents** : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

**Date de la convocation** : 15 mars 2015

**Secrétaire de séance** : Jacqueline DOLLEGEAL

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Vote des comptes administratifs 2015, des comptes de gestion 2015
- Affectation des résultats
- Vote des budgets 2016
- Vote des taux d'imposition
- Subvention EMALA
- Questions diverses

### **Début de Séance : 15H**

### **APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL :**

Approuvé à l'unanimité

### **VOTE DES COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF, AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET GENERAL :**

Marie-Claude FONTAINE-PASCAL informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion comptable 2015.

### **INVESTISSEMENT :**

Résultat de l'année 2015 :	28 195.05 €
Résultat reporté de l'année 2014 :	- 52 626.95 €
Résultat cumulé à reporter en l'an 2016 :	- 24 431.90 €
Restes à réaliser recettes :	3 166.00 €
Restes à réaliser dépenses :	0.00 €
Résultat tenant compte des restes à réaliser :	- 21 265.90 €

### **FONCTIONNEMENT :**

Résultat de l'année 2015 :	2 553.52 €
Résultat reporté de l'année 2014 :	0.00 €
Résultat cumulé fin 2015 :	2 553.52 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le compte de gestion de la comptable publique en concordance avec le compte administratif de la Maire,
- d'approuver le compte administratif de la Maire,
- d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la manière suivante :  
à concurrence de 2 553.52 € au 1068.

#### **Délibération votée à l'unanimité**

**Le compte administratif est voté avec 5 voix « POUR » (Mme la Maire ne vote pas le compte administratif)**

#### **VOTE DES COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF, AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET « EAU & ASSAINISSEMENT »**

Marie-Claude FONTAINE-PASCAL informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion comptable 2015.

#### **INVESTISSEMENT :**

Résultat de l'année 2015 :	13 740.04 €
Résultat reporté de l'année 2014 :	29 297.56 €
Résultat cumulé à reporter en l'an 2016 :	43 037.60 €
Restes à réaliser recettes :	0.00 €
Restes à réaliser dépenses :	0.00 €
Résultat tenant compte des restes à réaliser :	43 037.60 €

#### **FONCTIONNEMENT :**

Résultat de l'année 2015 :	- 7 381.02 €
Résultat reporté de l'année 2014 :	10 466.72 €
Résultat cumulé fin 2015 :	3 085.70 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le compte de gestion de la comptable publique en concordance avec le compte administratif de la Maire,
- d'approuver le compte administratif de la Maire,
- d'affecter les résultats de l'exercice 2015 de la manière suivante :  
à concurrence de 3 085.70 € au report en Fonctionnement.

#### **Délibération votée à l'unanimité**

**Le compte administratif est voté avec 5 voix « POUR » (Mme la Maire ne vote pas le compte administratif)**

#### **VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2016**

Marie-Claude FONTAINE-PASCAL présente le budget communal de l'exercice 2016 :

- Dépenses de fonctionnement :	93 240.00 €
- Dépenses d'investissement :	104 767.90 €
TOTAL DEPENSES	198 007.90 €
– Recettes de fonctionnement :	93 240.00 €
– Recettes d'investissement :	104 767.90 €
TOTAL RECETTES	198 007.90 €

#### **Délibération votée à l'unanimité**

## **VOTE DU BUDGET « EAU & ASSAINISSEMENT » 2016**

Marie-Claude FONTAINE-PASCAL présente le budget « eau & assainissement » de l'exercice 2016 :

- Dépenses de fonctionnement :	40 917.70 €
- Dépenses d'investissement :	73 055.60 €
TOTAL DEPENSES	113 973.30 €
- Recettes de fonctionnement :	40 917.70 €
- Recettes d'investissement :	73 055.60 €
TOTAL RECETTES	113 973.30 €

**Délibération votée à l'unanimité**

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016**

Marie-Claude FONTAINE-PASCAL présente les simulations pour une augmentation de la fiscalité locale. Pour l'année 2016, le Conseil Municipal décide de modifier les taux des impôts directs locaux qui seront calculés et attendus comme suit :

- Taxe d'habitation	16,87 %	19 957 €
- Foncier bâti	13,54 %	10 588 €
- Foncier non bâti	62,87 %	2 326 €
- CFE	20,51 %	800 €
PRODUIT FISCAL ATTENDU		33 671 €

**Délibération votée à l'unanimité**

## **SUBVENTION EMALA**

Marie-Claude FONTAINE-PASCAL présente la demande de subvention de l'EMALA. Le conseil municipal décide d'attribuer à l'EMALA une subvention de 10 €uros par enfant de la commune fréquentant l'école de Séderon ; soit 30 €uros pour 3 enfants.

**Délibération votée à l'unanimité**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- ⇒ Marie-Claude FONTAINE-PASCAL indique qu'Henri DELHOMME a transmis des informations sur l'éclairage public. Le SDED, en charge de l'éclairage public, a lancé un appel d'offre pour équiper les lampadaires de leds. Nous attendons le retour. Une réunion publique sera programmée à la suite.
- ⇒ Le département de la Drôme va verser à la communauté de communes les subventions destinées aux communes pour les programmes de travaux de voirie. A la demande de plusieurs maires, ces sommes devraient être rétrocédées aux communes concernées.
- ⇒ Marie-Laure MEIRONE fait le point sur les fuites d'eau du réseau. C'est André MATHIEU qui a donné l'alerte car il n'avait plus d'eau. Toutes les maisons situées en hauteur n'avaient plus ou très peu d'eau. Marie-Laure MEIRONE et Agnès CLEMENT ont coupé l'eau la nuit, par secteur afin de repérer où se situait l'incident. La fuite a été localisée quartier « Ozeron » au pied du terrain de M. & Mme VELT. Un dernier secteur doit être vérifié : route du Col Saint Jean où semble persister une légère fuite. Les travaux de réparation suivront.
- ⇒ Marie-Laure MEIRONE indique qu'en janvier, il y a eu une fuite sur la route, après le captage Lombard, dûe à un tuyau cassé. Les réparations ont été effectuées.

- ⇒ Elle indique que la pompe de la Stèle ne fonctionne plus. La société SOPEI va prochainement intervenir pour le contrôle de la station de traitement par UV. Elle fera une vérification. Le nettoyage des bassins sera réalisé.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents) a voté le budget 2016. La participation des communautés de communes n'a pas augmenté. Des travaux sont prévus dans la Méouge : le plan d'entretien de la végétation est en cours de réalisation et un diagnostic va être lancé.
- ⇒ Georges ROMEO informe que la commission « finances » de la Communauté de Communes des Hautes Baronnies va se réunir pour finaliser le budget 2016. Des commissions se sont mises en place pour travailler sur le rapprochement des communautés de communes. Georges ROMEO participe à la commission « déchets » et à la commission GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Les réunions sont souvent près de Valence, mais les frais de déplacement sont pris en charge par la communauté de communes.

**Fin du Conseil Municipal à 16h30**

La secrétaire,

**Jacqueline DOLLEGEAL**